



## Pour qui?

- Les 6 à 18 ans bénéficiaires de l'ARS\*
- Les 6 à 20 ans bénéficiaires de l'AEEH\*
- Les 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH\*
- Les étudiants ayant une bourse d'Etat de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ou une bourse régionale aux formations sanitaires et sociales

## Où?

- Les structures affiliées à l'une des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports\*\*
- Les associations sportives agréées Sport ou JEP\*\* implantées dans un QPV\*\*

## Comment?

- Le bénéficiaire présente son code Pass'sport dans le club de son choix
- Le club enregistre ce code dans son compte asso, dans la rubrique « Pass'Sport » et applique la réduction de 50€ directement au jeune
- Le club sera directement remboursé par l'ASP

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## Problématique :

- Les critères d'éligibilité des structures sont bien définies
- Pour autant, toutes les structures ne sont pas clairement identifiées. Le processus le plus simple est de les inciter/accompagner à saisir les activités sportives qu'elles proposent au sein de leur compte asso. Si elles n'ont pas encore créé de compte, cela sera l'occasion de le faire. Le processus complet devrait prendre environ 10 minutes.

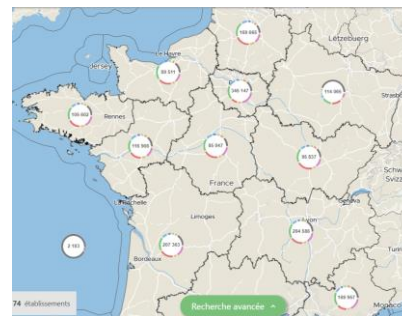
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



Saisie des activités  
sportives le compte  
asso

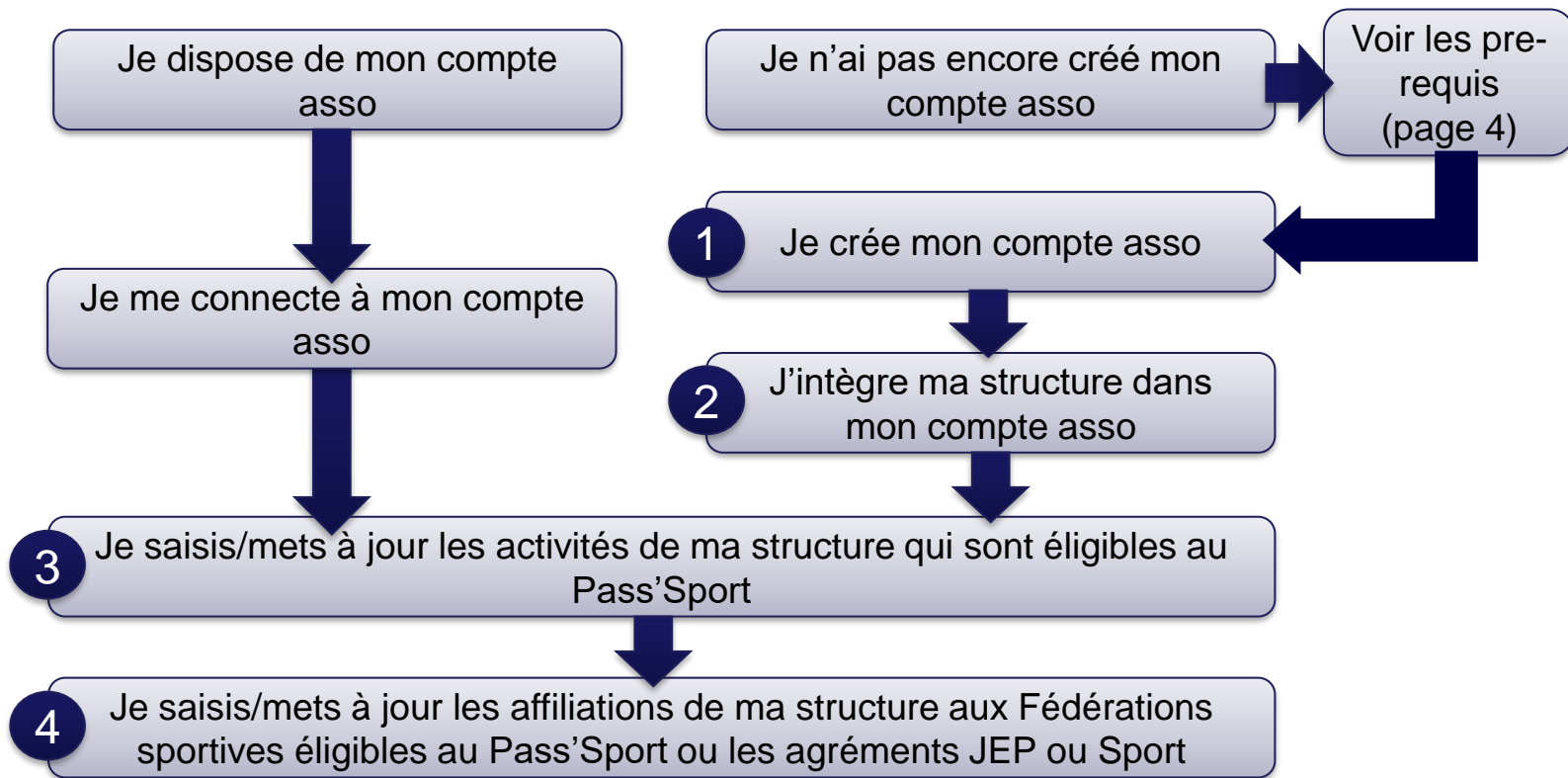


<https://pass.sports.gouv.fr>



Apparition de la  
structure sur la carte  
du site Pass'Sport

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?



# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ? Quelques pre-requis

Si je ne dispose pas encore d'un compte asso, avant de me lancer dans la création du compte, je récupère les informations suivantes :

- Le n° RNA de mon association (sauf si elle est située en Alsace ou en Moselle)
  - Le n° Siren/Siret de ma structure (association, entreprise...)
  - Attestation d'affiliation à ma/mes Fédération-s sportive-s
- ou
- Arrêté administratif de l'agrément JEP ou Sport (et que je suis en QPV sinon je ne suis pas éligible)

## Cas particuliers :

- L'association ne dispose pas d'un n° RNA
  - ➔ Je dois en faire la demande à **mon greffe des associations** (préfecture)
- L'association ne dispose pas d'un n° Siren/Siret
  - ➔ Je vérifie qu'elle n'en a pas sur <https://sirene.fr/sirene/public/accueil> et si je suis certain qu'elle n'en a pas, je peux faire la demande **depuis le compte asso**, à partir de son n° RNA

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 1 Je crée mon compte asso

1 minute

- Je me connecte sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
- Je saisis mon adresse de messagerie personnelle et mon mot de passe
- Je clique sur « **Créer un compte** »

The screenshot displays the 'Le Compte Asso' website interface. At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo, the text 'Le Compte Asso', and a search icon. Below the navigation bar, there are links for 'Découvrir', 'Actualités', 'Les démarches administratives', and 'FAQ'. The main content area features a large blue banner with the text 'Le Compte Asso' and a sub-header 'Consultez les informations et effectuez les démarches administratives de votre association'. A red button labeled 'Découvrez le Compte Asso' is visible. Below the banner, there is a white box containing the 'CONNEXION' form. The form has two input fields: 'Adresse de messagerie' and 'Mot de passe'. A link 'Mot de passe oublié ?' is positioned below the password field. Two large blue buttons are at the bottom of the form: 'CONNEXION' and 'CRÉER UN COMPTE'. The footer of the page is dark and contains three columns of links: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNEES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). A 'Besoin d'aide ?' button is also present in the footer. The version number 'Version: 1.17.3' and a footer with various government website links are at the very bottom.

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 1 Je crée mon compte asso

- Je renseigne mes **coordonnées personnelles**
- Je clique sur « **Créer ce compte** »
- Je reçois le message ci-dessous sur la messagerie et **active** mon compte

### CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M  Mme

Sainte-Labo

Marie-Françoise

mf.sainte-labo@gmail.com

.....

.....

**CRÉER CE COMPTE**

**RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION**



# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Si je suis le représentant légal d'une association → je sélectionne

Une association

- Si je suis le représentant légal d'une structure non associative affiliée → je sélectionne

Un autre type de structure (

- Je renseigne le **numéro SIREN** ou **SIRET** de ma structure

- Je lance la recherche



Le Compte Asso  
Le site officiel de gestion d'association  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marie-françoise SAINTE-LABO  
Déconnexion

FAQ Assistance

### AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est :  Une association  Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

378379184

A PROPOS  
Présentation du service  
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES  
DataAsso  
Data.gouv.fr  
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT  
Assistance  
Contact  
FAQ

Version: 1.17.3

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017

Besoin d'aide ?

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Je vérifie qu'il s'agit bien de ma structure
- Si oui, Je clique « oui » et je valide et je me laisse guider

### Attention :

- si la jointure n° RNA – n° Siren n'est pas réalisée
  - ou si ce n'est pas votre structure qui apparait
- ➔ veuillez indiquer à l'assistance en indiquant le n° RNA et n° SIREN de votre structure pour faire le rapprochement

### AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est :  Une association  Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

378379184



N° RNA W371000772

N° SIREN 378379184

UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT

Adresse : Salle Omnisports 37420 Avoine

Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?

Oui

Non

VALIDER



# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 2 J'intègre ma structure dans mon compte asso

3 minutes

- Je renseigne ma fonction dans la structure
- Je coche le **certificat sur l'honneur**
- Je valide
- J'accède alors à l'**accueil** de mon compte asso
- Si je suis représentant légal de plusieurs structures, je peux intégrer de nouvelles structures en cliquant dans l'accueil sur

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

00021	Siège	RUE MICHEL BOUCHET 37420 AVOINE	2004-01-01
-------	-------	------------------------------------	------------

### SÉLECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ÉTABLISSEMENT

Madame Marie-françoise SAINTE-LABO, veuillez déclarer votre fonction au sein de la structure UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT :

Directrice

### CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

\* Je soussigné, Marie-françoise SAINTE-LABO, certifie être le/la Directrice de la structure UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT (W371000772), dont le siège est domicilié au \_Rue Michel Bouchet Salle Omnisports 37420 Avoine\_ et de son établissement dont le Siret est le 37837918400021. J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).

J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)

VALIDER

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport 3 minutes

- Je clique sur le bouton

Consulter/modifier les informations  
administratives →

- Dans les informations administratives, je clique sur le bloc « **Identité** »
- Je vérifie que les données de ma structure sont à jour, je corrige ou complète et enregistre chaque bloc modifié

The screenshot shows the 'Le Compte Asso' website. At the top, there is a navigation bar with the French flag, the text 'Le Compte Asso' and 'Le site officiel de gestion d'association', and user options for 'Marie-françoise SAINTE-LABO', 'Déconnexion', 'FAQ', and 'Assistance'. Below the navigation bar, there are two main buttons: 'AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE' and 'SUIVI DES DÉMARCHES'. The main content area features a blue header with the association name 'Association : UNION SPORTIVE ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT' and its identification numbers: 'N° RNA W371000772' and 'N° SIREN 378379184'. A prominent white button with a right-pointing arrow says 'Consulter/modifier les informations administratives'. To the right of this button is another white button that says 'Demander une subvention'. Below the main content area, there is a footer with three columns of links: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNEES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). At the bottom of the footer, it says 'Version: 1.17.3' and 'Vié-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr'. A small 'Besoin d'aide ?' icon is visible in the bottom right corner.

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

## 3 Je saisis/mets à jour les activités de ma structure qui sont éligibles au Pass'Sport 3 minutes

Dans le bloc « **Identité** », dans  
« **Autres caractéristiques** » :

- Dans « **Domaine** », je sélectionne  
« **Sport** »
- Je coche « **Dispositif Pass'Sport** »  
qui permet de saisir/sélectionner les  
**activités sportives** proposées par  
ma structure
- J'indique si ma structure est en  
capacité **d'accueillir des  
personnes en situation de  
handicap** et pour quel type de  
handicap.
- J'enregistre ces informations

### Autres caractéristiques

Régime de l'association	Loi 1901
Champ d'action territorial	Régional
Domaine	Sport
Type de structure sportive	club
Dispositif Pass'sport	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Judo jujitsu x Squash x Athlétisme x
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	<input checked="" type="checkbox"/>
- en situation de handicap psychique ou mental	<input checked="" type="checkbox"/>
Association assujettie aux impôts commerciaux	<input type="checkbox"/>
Notes et commentaires	

ENREGISTRER

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?

4

Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport 3 minutes

Cas des structures affiliées à une/des Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport

Dans le bloc « **Affiliations et adhérents personnes morales** », dans « **Affiliations aux Fédérations sportives** » :

- Je renseigne chacune des fédérations sportives éligibles au Pass'Sport auxquelles ma structure est affiliée
- Je veille à saisir le n° d'affiliation pour chacun des Fédérations d'affiliation
- Je téléverse pour chaque Fédération d'affiliation l'attestation la plus récente (2021/22 a priori puis dès que possible 2022/2023).

Affiliations et adhérents personnes morales 1 affiliation

Affiliations aux Fédérations non sportives

Aucune affiliation non-sportive recensée

Affiliations aux Fédérations sportives

Type	Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total de la structure	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
Olympiques	FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL		120	70	50			

# Recensement des structures éligibles au Pass'Sport : comment faire ?





4

Je saisis/mets à jour les affiliations de ma structure aux Fédérations sportives éligibles au Pass'Sport ou les agréments JEP ou Sport 3 minutes

Cas des structures non affiliées mais bénéficiant de l'agrément JEP ou Sport et situées en QPV

Dans le bloc « **Agréments administratifs** » :

- Je renseigne l'agrément « Jeunesse Education populaire » ou « Sport » dont bénéficie ma structure
- Je téléverse l'arrêté d'agrément transmis par l'administration qui l'a accordé

Agréments administratifs							1 agrément déclaré	
Type	n°	Niveau	Attribué par	Date attribution	Télécharger	Téléverser	Actions	
Sport	37514	national	JEUNESSE ET SPORTS	15/10/1994			 	
								

# Saisie des bénéficiaires Pass'Sport dans ma structure : comment faire ?

**Une fois ces informations renseignées, votre structure :**

- **Va apparaître sur la carte des structures éligibles présente sur le site du ministère des sports puis sur le portail dédié accessible fin août via <https://pass.sports.gouv.fr>**
- **Est prêt à accueillir les jeunes bénéficiaires du Pass'Sport**

La saisie des jeunes sera possible à partir de fin août au 31 décembre 2022 → vous devrez appliquer la déduction de 50€ aux bénéficiaires ayant pris une inscription entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre 2022 et vous en faire rembourser les avances.

**Vous devrez saisir alors le code Pass'sport sur votre espace Compte Asso grâce à un bouton dédié au pass'sport.**

Les demandes seront transmises automatiquement au fil des saisies. Dès lors que le code Pass'sport est saisi, le jeune ne peut plus l'utiliser dans une autre structure, il est primordial pour vos remboursements de saisir rapidement ce code qui importe l'ensemble des informations du jeune et le rattache à votre club.